L'air du temps : une nouvelle ère ?

Etienne Roueff

"Le docteur" Chirac, dès lors nouveau Président de la République, nous a promis dans le domaine de la Santé : "pas de rationnement des soins, mais une rationalisation". Le diagnostic a-t-il été fait : que va devenir la médecine ? de plus en plus divisée ? ou bien réunie autour du généraliste ? un statu quo ou une marche accélérée ?

Et pour le financement de la protection sociale, la thérapeutique serait la TVA plutôt que la CSG : remède apparemment plus économique (et "inégalitaire") que social.

Mais quid de la discussion sur le niveau "nécessaire" de santé des citoyens . Il n'y a pas eu de discussion, qu'en pensent les intéressés ? Référendum ??

Que d'interrogations sur l'avenir à l'aube de cette nouvelle ère, la chiraquienne !!

Plus techniquement et plus proche de notre pratique, il est question du codage des actes et de la nomenclature que beaucoup veulent accélérer : et pourtant la CNIL a publiée un avis officiel pour le moins réticent à propos des projets de codages (voir ci-contre lettre adressée par notre Secrétaire Générale à Mme le Ministre S. Veil).

Ainsi quel meilleur moment pour nous de publier le Manifeste de la Psychiatrie Libérale (cf. pages intérieures). Le 12 mars 95, à Sainte-Anne, nous étions une quarantaine à discuter, après plusieurs mois de réflexions, sur le contenu définitif de ce Manifeste. Ce point d'orgue à permis, après un dernier mois de "fignolage", que notre Association publie et vous adresse à tous ce texte: lisez-le, approuvez-le, signez-le et apposez-le dans votre cabinet !! que tous puissent en prendre connaissance.

Il est l'expression de notre identité professionnelle, ce avec quoi nous travaillons quotidiennement, et que nous posons sereinement comme l'incontournable de notre pratique et l'outil de soins au service de nos patients, de la population.

Au-delà de nous, psychiatres libéraux, il faut faire connaître notre Manifeste : c'est la raison pour laquelle nous vous proposons une SOUSCRIPTION (1 CNSPY par personne, cf. page 12) pour pouvoir le publier dans un ou plusieurs grands journaux nationaux. Qu'un large public n'ignore plus l'existence et la fonction essentielle de la psychiatrie libérale.

Car pour être présents, résister aux diverses attaques, être vigilants, il faut être nombreux, avoir de l'argent... Nous vous demandons donc d'adhérer à l' A.F.P.E.P. - S.N.P.P. (cf. page 12) pour que nous puissions continuer et développer notre action.

L'air du temps : l'argent, l'image... nos publications («PSYchIATRieS», BIPP) ont jusqu'à présent été fabriquées et distribuées sans publicité; ce fut parfois difficile de rester financièrement (et fièrement) totalement indépendant. Nous ne pouvons plus désormais, continuer ainsi : pour des publications de qualité, adressées à des milliers de psychiatres, pour vous, pour nous faire connaître il nous est nécessaire de faire appel à des encarts publicitaires en petites quantités et en toute indépendance.

C'est l'air du temps, une nouvelle ère ???

Etienne ROUEFF
Vice-président de l'A.F.P.E.P. - S.N.P.P.